



MINISTÈRE DU TRAVAIL, DES RELATIONS
SOCIALES, DE LA FAMILLE, DE LA
SOLIDARITÉ ET DE LA VILLE

DIRECTION GÉNÉRALE DU TRAVAIL

PRÉFECTURE DE LA RÉGION
NORD-PAS-DE-CALAIS

PRÉFECTURE DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

DIRECTION RÉGIONALE DU
TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE

DIRECTION RÉGIONALE DU
TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE

Drogues illicites et risques professionnels **Forum préparatoire à la tenue d'Etats généraux**

ANGERS. 2 juillet 2009
CHU. Amphithéâtre LARREY

Intervenir sur les conduites addictives en milieu de travail se situe à la croisée de problématiques multiples : sécurité des salariés, des tiers et de l'entreprise et protection de l'emploi au premier plan mais aussi, respect de la vie privée pour les salariés, respect du secret médical pour les médecins du travail, promotion de la santé, responsabilisation des acteurs.

Un rapport remis au Premier Ministre en janvier 2007, suite au travail d'une Commission pilotée par la MILDAT, a énoncé un certain nombre de recommandations à l'intention des pouvoirs publics et des partenaires sociaux afin

- ⇒ d'assurer la visibilité de la politique à promouvoir en matière de conséquences des conduites addictives sur la santé des personnels, la sécurité de l'ensemble des acteurs professionnels, des tiers et sur le management.
- ⇒ de dégager deux types de recommandations : les premières destinées aux médecins du travail sous forme de bonnes pratiques face à la toxicomanie en entreprises ; les secondes sous forme d'un guide pratique à destination des entreprises.

Faisant suite à ce rapport, le Plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les toxicomanies 2008-2011 propose de mettre en débat au cours de forums régionaux, puis d'états généraux un ensemble de recommandations.

Le forum d'Angers organisé par la DRTEFP des Pays de la Loire en partenariat avec son homologue du Nord-Pas-de-Calais mettra particulièrement en débat trois questions : celles relatives à la connaissance du phénomène et de ses effets, celles relatives à l'état du droit, de la réglementation et des responsabilités des divers acteurs, celles relatives aux politiques de prévention à promouvoir. La question éthique, quant à elle, parcourra l'ensemble des débats ;

L'objectif de ce forum est, à partir de connaissances partagées, d'inviter l'ensemble des acteurs à nourrir le débat public, à se positionner et être forces de propositions. L'organisation dans le temps donnera une place prépondérante aux échanges à partir de courts exposés introductifs.

Accueil : 8h30

Matin :9h00-13h00

- ouverture
- Exposés introductifs :
 - de la sécurité à la santé au travail
 - dimension éthique
- **1^{ère} partie : conduites addictives en milieu professionnel**
 - Affiner la connaissance du phénomène
 - Troubles induits par les drogues illicites
 - Transformations du monde du travail : formes collectives et individuelles d'adaptation
- **2^{ème} partie : droit du travail, jurisprudence, pratiques, règlements intérieurs, responsabilités**
 - Etat du droit et responsabilités des divers acteurs
 - Tests de dépistage : quelle utilisation en milieu de travail ?

Après-midi : 14h15-17h30

- **3^{ème} partie : prévention en milieu professionnel**
 - Exposé introductif : quelques passages obligés dans une démarche de prévention
 - Table ronde 1 : quelques exemples d'entreprises qui ont mis en place une politique de prévention
 - Table ronde 2 : place et rôles des partenaires sociaux dans la mise en œuvre d'une politique de prévention des conduites addictives
- Clôture du forum : préparation du forum suivant

Ce forum est ouvert aux acteurs du champ : partenaires sociaux, agents de contrôle, médecins du travail, autres professionnels de la santé (psychiatres, addictologues), représentants des services déconcentrés de l'Etat, collectivités territoriales, représentants de chambres consulaires, ingénieurs conseil des CRAM, acteurs des divers secteurs professionnels (entreprises de la TPE, PME, grande entreprise/ agriculture, pêche, mer, fonctions publiques), secteur associatif impliqués dans la prévention en milieu professionnel.